

RAPPORT MORAL : SECTION ACCUEIL-SOLIDARITÉ-ÉTRANGERS (ANNÉE 2021)

Accueil-Solidarité-Etrangers a poursuivi son action selon ses deux objectifs initiaux :

- L'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères en difficulté, notamment grâce aux permanences hebdomadaires

- La solidarité

2021 a vu la reprise régulière des permanences du mardi matin et la poursuite du loyer solidaire démarré à l'été 2020. Ce dernier a cessé au 31 août.

I L'ACCUEIL

- LES PERMANENCES

Elles sont assurées à la cure de Sainte-Thérèse le mardi matin de 10h à 11h30 par 6 permanents réguliers qui accueillent au moins à deux.

Leurs objectifs :

- Accueillir les personnes qui se présentent d'elles-mêmes ou sont adressées par la paroisse (accueil du Cœur de Marie, curé, LEM), des paroissiens ou une structure qui nous connaît.

- Se mettre à l'écoute des personnes, de leurs demandes ou besoins et essayer d'y répondre, notamment en les informant et les orientant vers les lieux dédiés (associations, structures institutionnelles).

- La permanence fait l'objet d'un affichage dans chaque église et est recensée dans le guide WATIZAT de LYON (rubrique *Accueil, Orientation, Accompagnement administratif*)

- Les contacts avec les autres lieux ressources du territoire Villeurbannais ont repris : rencontre des Amis de la Rue par exemple.

- Une rencontre le 26 novembre avec trois conseillers municipaux a donné lieu à un échange riche et désormais A-S-E est intégré à une liste de diffusion initiée par la Mairie concernant la question du logement et de la lutte contre le sans-abrisme : 4 rencontres annuelles informelles entre associations, groupes, bénévoles et professionnels permettent de nourrir la réflexion, de connaître les orientations et projets municipaux et de rencontrer d'autres acteurs. Un ou deux membres du groupe y participent dans la mesure du possible.

- ACCOMPAGNEMENTS DANS LA DURÉE

Une spécificité du groupe s'affirme : l'accompagnement dans la durée des personnes accueillies. Le nombre de personnes ne venant que pour une aide ponctuelle reste faible : une dizaine sur l'année 2021 encore impactée par la crise COVID. Huit personnes, elles, ont été suivies et accompagnées régulièrement et le sont encore à ce jour. Cela est dû en particulier à la lenteur des démarches administratives (régularisation, démarches concernant la santé, le logement, le travail ...) : c'est une école de la patience pour les accueillis et les accompagnants.

Une partie du travail de ces accompagnements à long terme se fait en dehors des permanences : accompagnement à des RV par exemple (avocat, assistante sociale), travail à la constitution de dossiers, suivi des dossiers, renouvellement des documents, mais aussi visites à domicile.

De vrais liens se créent et les étapes franchies encouragent à persévérer. Nous constatons régulièrement que cette aide vigilante est indispensable. Elle représente une forme de soutien moral très importante pour les personnes accompagnées.

L'accompagnement dans la durée se fait par binôme, ce qui permet le partage des tâches et un meilleur discernement en cas de difficulté.

- RENCONTRES MENSUELLES

Elles permettent de faire le point sur les accompagnements, de discerner la pertinence des demandes d'aide, de trouver des idées face à un besoin ou une difficulté, de réfléchir à des projets. Le temps spirituel de début de rencontre - auquel on essaie de se tenir – enracine notre travail dans l'Évangile. Les rencontres sont souvent conclues par un temps d'intercession où les personnes sont confiées au Seigneur.

- PRÉSENCE ET COMMUNICATION AU SEIN DE LA PAROISSE

Nous avons été présents à la journée paroissiale de rentrée, avons assuré la prière universelle lors de la *Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié* (26 sept. 2021). Les informations sur le site paroissial sont mises à jour en début d'année : mission, permanence, dates des rencontres de l'année, coordonnées, projets ...

Une enquête concernant le concept « 100 pour un toit » a été menée en juillet 2021 auprès d'une centaine de paroissiens : quelques personnes ont répondu et dit être intéressées et prêtes à s'engager pour aider à loger une famille par une contribution régulière (à partir de 10€ / mois). Néanmoins le nombre de réponses était insuffisant pour envisager de poursuivre concrètement.

Cet intérêt de quelques-uns, la problématique récurrente du logement et, plus récemment (avril-mai 2022), la réponse généreuse à l'appel solidaire de la paroisse en faveur d'une famille ukrainienne nous encourage à une réflexion dans le cadre du projet immobilier de Sainte-Thérèse.

En relai du loyer solidaire, la paroisse a accepté de mettre à disposition d'une maman et de sa fille 2 pièces à la cure de Sainte-Thérèse (dernier étage). Une participation aux charges est demandée (70€ / mois) ainsi que quelques heures de bénévolat.

- LIENS AVEC L'ACLAAM ET FORMATION

Les formations proposées par l'ACLAAM ont évolué suite à la crise du COVID et des RV réguliers sur des thématiques diverses sont proposés en visio. A chaque fois, deux ou trois membres du groupe se connectent. La newsletter de l'ACLAAM permet également le partage d'expérience, la diffusion d'informations, des focus sur telle ou telle association etc. ou partenaire potentiel.

Le travail de l'ACLAAM est considérable et se révèle un soutien précieux.

II LA SOLIDARITÉ

- BILAN FINANCIER (JANVIER A DÉCEMBRE 2021):

Caisse au 1 01 2021 = 1329.48€ (solde tenant compte de toutes les dépenses engagées en décembre 2020)

Recettes 2021 = 4406€

Dépenses 2021 = 2722.61€

Solde au 31 12 2021 = 3012.87€

Solde corrigé = 2506.97€ (tenant compte des dépenses engagées en décembre et non comptabilisées au 31 12 2021 soit 505.90€)

Dépenses corrigées = 3228.51€

Les recettes proviennent de :

- 9 donateurs réguliers
- 13 donateurs ponctuels (dont certains ont renouvelé leur don de 2020)

Ce sont donc 22 donateurs qui ont soutenu financièrement les dépenses solidaires du groupe en 2021.

Les dépenses ont concerné :

- Poursuite du loyer solidaire de 01 à 06 2021 : 900€
- Cagnotte d'installation de la famille M. : 715€
- Aide au transport : 60€
- Traduction : 35€
- Aide financière exceptionnelle (alimentation) : 160€
- Titre de séjour (participation) : 250€
- Consultations avocat : 160€
- Aide aux loisirs : 40€
- Travaux liés à l'hébergement de Mme Q. et sa famille à la cure de Sainte-Thérèse: 188.18€
- Divers dont petit matériel, assurance, frais administratifs (banque ...) : 214.43€
- Equipement informatique d'une famille : 505.90€

TOTAL = 3228.51€

- BUDGET PRÉVISIONNEL 2022:

Solde corrigé au 1 1 2022 : 2506.97€

Dépenses prévisionnelles : 3670€ (détails ci-dessous)

- Aide au transport : 240€
- Traduction : 70€
- Aide financière exceptionnelle : 240€
- Consultations avocat et procédures (plusieurs dossiers en cours): 1770€
- Titres de séjour (participation) : 750€
- Aide aux vacances : 400€
- Divers (dont frais administratifs) : 200€

Recettes prévisionnelles (dons réguliers): 2040€

Solde prévisionnel au 31 12 2022 : 876.97€

CONCLUSION SUR L'ENSEMBLE DU BILAN D'ACTIVITÉ

Le travail du groupe se poursuit marqué par la création de liens durables avec les personnes accompagnées mais également certains partenaires institutionnels : assistantes sociales de la Métropole, CCAS, ACCELAIR. L'identité paroissiale du groupe n'est pas brandie comme un étendard mais nommée. Cela ne pose pas de problème et constitue un témoignage d'un agir chrétien dans la cité.

Plusieurs personnes accompagnées sont en chemin vers la régularisation de leur séjour en France où elles se sont maintenues parfois pendant plusieurs années suite à l'échec d'une demande d'asile initiale. Les procédures sont longues et éprouvantes et nous sommes témoins de périodes de découragement, d'une

inquiétude latente qui fragilise les personnes sur le plan psychologique, de la précarité économique des personnes empêchées de travailler, de leur difficulté à se projeter dans l'avenir, de la souffrance d'être séparé de leurs proches pendant de longues années.

Le logement est la problématique numéro 1 pour l'ensemble des personnes que nous accompagnons. La paroisse a répondu positivement comme par le passé à deux demandes d'hébergement en 2021 dont un hébergement qui se poursuit en 2022. L'ensemble des donateurs engagés en 2020 dans le loyer solidaire ont souhaité poursuivre leur soutien financier à A-S-E même après son arrêt. Cela, de même que la générosité de la réponse à l'appel récent lancé par la paroisse pour soutenir une famille ukrainienne, nous stimule pour entamer une réflexion sur un lieu qui pourrait être dédié à l'hébergement solidaire en paroisse, en lien avec des partenaires extérieurs. Tout reste à imaginer. Nous espérons que cette réflexion pourra déboucher sur une proposition à faire dans le cadre du projet immobilier de Sainte-Thérèse.